

VIOLATION MASSIVE DE DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES PAR SIRI, L'ASSISTANT VOCAL D'APPLE

COMMUNIQUÉ
PARIS, LE 19 MAI 2025

La LDH (Ligue des droits de l'Homme), alertée par un ancien employé d'un sous-traitant d'Apple devenu lanceur d'alerte sur des pratiques contraires au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et attentatoires à la vie privée, a déposé une plainte, doublée d'un signalement, contre le géant américain le 13 février 2025 auprès du procureur de la République de Paris.

Après le temps de l'enquête, les utilisatrices et les utilisateurs de Siri depuis 2019 qui le souhaitent pourront mandater l'association afin de faire valoir leurs droits, non seulement en matière de protection des données personnelles mais aussi au regard des atteintes à la vie privée.

Vous êtes invités, dès à présent, à vous signaler auprès de l'association.
Un formulaire de saisine sera mis en ligne par la LDH prochainement.

Nathalie Tehio, présidente de la LDH, détaille les motivations de cette plainte dans une interview accordée à France Inter : https://youtu.be/_1cYmkpq_Ps.

